

« 123 SOLEIL »
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 €
Siège Social : 11 Place aux Herbes
83990 SAINT-TROPEZ

NOMINATION DE LA GERANCE PAR ACTE SEPRE

La soussignée Kata ARENDAS,
Demeurant à RAMATUELLE (83350), 2998 Route des Plages,

Agissant en qualité d'associée unique fondatrice de la société « **123 SOLEIL** », Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé à SAINT-TROPEZ (83990), 11 Place aux Herbes

Après avoir exposé qu'une société a été constituée aux termes d'un acte sous seing privé en date à SAINT-TROPEZ (83) du 16 octobre 2023, et que l'article 15 des statuts prévoit que le premier gérant est nommé par décision de l'associé unique aussitôt après la signature des statuts,

Nomme Madame Kata ARENDAS, demeurant à RAMATUELLE (83350), 2998 Route des Plages, aux fonctions de gérante de la Société pour une durée illimitée, qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.

Madame Kata ARENDAS, conformément aux statuts, dispose des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.

Madame Kata ARENDAS accepte les fonctions de gérante qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à SAINT-TROPEZ,
Le 16 octobre 2023

*Bon pour acceptation des fonctions
de gérante*



Kata ARENDAS

« Bon pour acceptation des fonctions de gérante »